

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 4

L'an **deux mil vingt six, le cinq septembre, à 09h00**, le Conseil Municipal de la commune de **CUTTOLI-CORTICCHIATO**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean BIANCUCCI**.

Date de la convocation : **01/09/2026**

Date d'affichage : **14/09/2026**

Étaient présents : M. Jean BIANCUCCI, Mme Marie MORESCHI, M. Sampiero ANDREANI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Mathéa BRUNI, M. Pascal TORRE, Mlle Carla-Serena CORTICCHIATO, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA, Mme Lydia ANDARELLI, Mme Sarah SENTENAC, M. Dominique BIANCUCCI, M. Paul CORTICCHIATO, Mme Marie-Françoise TORRE.

Étaient absents excusés : Mme Céline PAOLETTI, M. Mathieu CESARANO, M. Antoine SODINI, M. Julien TAVERA.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Céline PAOLETTI en faveur de M. Dominique BIANCUCCI, M. Mathieu CESARANO en faveur de M. Jérôme PIERLOVISI, M. Antoine SODINI en faveur de M. Paul CORTICCHIATO, M. Julien TAVERA en faveur de Mme Marie-Françoise TORRE.

Secrétaire : Mme Marie-Paule CRUCIANI.

OBJET : APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

Délibération n° : MA-DEL-2026-049

Vu le Code Générales des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-15 ;

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 juin 2026 a été établi pour approbation des Membres présents à la séance.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuvé le procès-verbal de la séance du 30 juin 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par
voie d'affichage le 10/09/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001036-20260905-MA-DEL-2026-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/09/2026

Publication : 11/09/2026

Pour l'autorité compétente par délégation

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean BIANCUCCI

